

**NOTE DE SERVICE À :** Parrains approuvés pour la formation en apprentissage

**DE :** Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

**DATE :** Le 26 janvier 2022

**OBJET : Nouveau Portail de métiers spécialisés Ontario pour les apprentis et les parrains**

---

**Contexte du nouveau Portail de métiers spécialisés Ontario :**

Plus tôt dans la journée, le gouvernement de l'Ontario a annoncé l'initiative Métiers spécialisés Ontario, un nouvel organisme de la Couronne où les apprentis et les gens de métier pourront accéder à l'inscription, à la certification, aux renouvellements et aux évaluations d'équivalence des métiers en un seul endroit, en plus de nombreux services offerts sous forme numérique. L'organisme remplace l'Ordre des métiers de l'Ontario et deviendra, à maturité, le point d'accès unique pour tous les clients de l'apprentissage et des métiers spécialisés.

Les gens de métier et les parrains peuvent commencer à utiliser le nouveau Portail de métiers spécialisés Ontario pour gérer les aspects de leur formation et de leur certification. Cela vous aidera à gagner du temps et à simplifier certains processus courants.

Le portail numérique sera livré en plusieurs phases, avec des fonctionnalités prioritaires destinées aux utilisateurs dans les premières versions. Notre objectif est de créer un canal en ligne à guichet unique pour tous les clients des métiers spécialisés et de l'apprentissage.

**Caractéristiques du Portail de métiers spécialisés Ontario :**

Dans la première phase, les parrains peuvent utiliser le portail pour :

- Créer un compte parrain afin de soumettre des demandes au nom de leurs apprentis, enregistrer les demandes pour les terminer plus tard et consulter un résumé des demandes soumises.

Les apprentis et les compagnons d'apprentissage peuvent utiliser le portail pour :

- Soumettre une demande pour devenir apprenti;
- Changer leurs parrains;
- Voir les résultats de l'examen; et,
- Payer les frais de renouvellement en ligne.

N'hésitez pas à partager des renseignements avec vos apprentis par le biais du portail.

**Comment créer votre compte :**

Rendez-vous sur [www.skilledtradesontario.ca](http://www.skilledtradesontario.ca) pour accéder au Portail de métiers spécialisés Ontario et vous inscrire en tant que nouvel utilisateur. Pour compléter votre inscription :

- Cliquez sur « Connexion », cela vous mènera à la page de connexion
- Cliquez sur le lien « Créer un compte » en bas de la page et suivez les instructions

Si vous aviez un compte en ligne auprès de l'Ordre des métiers de l'Ontario, veuillez vous assurer d'**utiliser la même adresse électronique** lorsque vous vous inscrivez pour un compte en ligne avec Métiers spécialisés Ontario. Si vous n'êtes pas sûr de l'adresse électronique figurant dans votre dossier, veuillez communiquer avec Métiers spécialisés Ontario au 647 847-3000 ou au 1 855 299-0028 (sans frais en Ontario seulement), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 00 (HNE).